

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 12 janvier 2017

VENTS VIOLENTS – APPEL À LA VIGILANCE

Vigilance orange en cours.

Un épisode de vents violents est attendu sur le département du Cher à partir de 20h00 et jusqu'à 23h00.

Le vent de sud-ouest faible, devient modéré dans l'après-midi, assez fort puis fort en soirée, avec des rafales jusqu'à 105 km/h. Le vent redevient modéré en seconde partie de nuit.

La nuit prochaine les pluies s'intensifient en fin de journée et soirée au passage du front de la perturbation. De rares averses de neige peuvent blanchir les sols de façon anecdotique dans la nuit.

Nous vous invitons à signaler toute personne sans domicile fixe au 115.

Soyez vigilants en respectant des consignes de sécurité élémentaires :

Consignes de sécurité et de prudence :

- limiter les déplacements ;
- ne pas intervenir sur les toitures et ne toucher en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- ranger les objets sensibles au vent.

Conseils de sécurité routière :

- limiter la vitesse sur route et autoroute, en particulier pour les véhicules ou attelages sensibles aux effets du vent ;
- consulter les prévisions météorologiques et de circulation ;
- bien voir et être bien vu (pare-brise, éclairage) ;
- allonger les distances de sécurité et adopter une conduite souple.

Pour toutes les informations sur les conditions climatiques : www.meteo.fr

Pour toutes informations sur le réseau routier départemental : www.inforoute18.fr – www.cofiroute.fr – www.bison-fute.gouv.fr

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la communication interministérielle – 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr